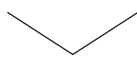


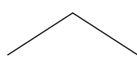


Association Accueil & Réinsertion Sociale

BILAN D'ACTIVITÉ 2022



LOGEMENT | ACCOMPAGNEMENT | HÉBERGEMENT | TERRITOIRES
INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE | URGENCES | 115 | SIAO | ASILE | ACCUEIL | MÉDICO-SOCIAL



SOMMAIRE

3 > ÉDITO

4 > LA GOUVERNANCE

5 > LIEUX D'INTERVENTION

6 > FAITS MARQUANTS

10 > ACCUEILLIR

15 > LOGER

17 > PRENDRE SOIN

19 > ACCOMPAGNER

22 > SERVICES DE
L'ASSOCIATION ARS

23 > RESSOURCES
HUMAINES

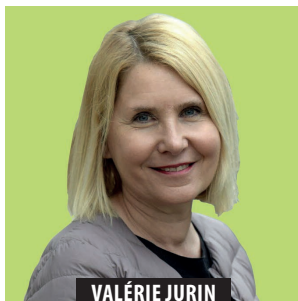
24 > MOYENS MOBILISÉS

25 > ORGANIGRAMME ET
ADRESSES

ÉDITO



RÉMI BERNARD
DIRECTEUR GÉNÉRAL



VALÉRIE JURIN
PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE



JEAN-MARIE SCHLÉRET
PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE



DENIS BERNARD
PRÉSIDENT DU COMITÉ
EXÉCUTIF

Le 24 février 2022, l'Ukraine se réveille sous les bombes russes. Depuis cette date et jusqu'en septembre 2022, plus de 7,1 millions de ressortissants ukrainiens ont quitté leur pays. 4 millions ont bénéficié d'une protection en Europe. 115 000 ont été accueillis par la France, principalement des femmes et des enfants, la grande majorité des hommes ayant fait le choix de défendre leur pays.

Dès début mars, la France s'est préparée dans l'urgence à l'accueil de ces personnes déplacées, un accueil dans les meilleures conditions possibles avec l'accès à une protection temporaire de trois ans maximum. Cette directive européenne, activée pour la première fois dans l'Union, permet d'attribuer rapidement une protection à des personnes dans un contexte de déplacements forcés de grande ampleur et ainsi d'accéder aux droits fondamentaux liés au droit d'asile (hébergement, soins, éducation, formation professionnelle, travail) en parallèle des dispositifs nationaux d'asile existants.

En Meurthe-et-Moselle, la Préfecture a activé un dispositif d'accueil visant à une intégration la plus rapide possible, en mobilisant tous les acteurs concernés. Même si la situation appelle des mesures d'urgence, l'objectif est d'anticiper pour un accès rapide au logement et à l'emploi.

Pilotée par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, une coordination est née réunissant tous les acteurs concernés sur le département. La déclinaison opérationnelle s'est traduite par l'ouverture quotidienne d'une plateforme d'accueil des Ukrainiens dans les locaux de la Préfecture. Cette plateforme a regroupé l'ensemble des prestataires en un lieu unique, permettant la délivrance d'une Autorisation Provisoire de Séjour, l'ouverture de l'ensemble des droits, l'ouverture d'un compte bancaire, une préinscription scolaire mais également proposant des prestations de premières urgences en termes d'aide alimentaire, produits d'hygiène, vestimentaire et évidement hébergement d'urgence pour les personnes n'ayant pas de possibilités d'accueil en famille. L'AARS, via le SIAO, et en lien étroit avec les services de la DDETS y est présente afin d'orienter immédiatement les demandeurs vers des centres ouverts à cet effet et éviter le recours au 115 et la mobilisation d'hébergements pour les sans-abris.

Par ailleurs, il est confié à l'AARS la gestion de trois de ces centres. Les autres étant gérés par les associations Arélia et Alisés. En parallèle s'organise, en lien avec les bailleurs publics, un recensement de l'ensemble de l'offre de logements disponibles en vue d'une mobilisation rapide par les associations via des contrats

d'intermédiation locative. Là encore, l'AARS est engagée dans la démarche avec l'accompagnement de 134 personnes sur l'année 2022. En complément, des prestations d'accompagnement d'apprentissage de la langue et d'aide à l'emploi sont dispensés. Cette mobilisation exceptionnelle des institutions, des associations, des collectivités locales mais également des citoyens a permis l'accueil de plus de 1600 personnes en Meurthe-et-Moselle. Dans son rapport de février 2023 consacré à « l'accueil et à la prise en charge par l'Etat des réfugiés d'Ukraine en 2022 », la cour des comptes souligne l'exceptionnelle mobilisation de tous (pouvoirs publics, associations) et l'efficacité du traitement des situations, de l'activation de la mesure de protection temporaire jusqu'aux mesures d'intégration déployées et ce, sans impact sur le dispositif d'hébergement existant. Elle met également en avant la mobilisation citoyenne d'ampleur.

Néanmoins, des voix se sont élevées pour alerter sur les différences de traitements entre « déplacés » ukrainiens et demandeurs d'asile, des associations mais parfois aussi des personnes en demande d'asile. Sont mises en avant, la disparité des moyens mobilisés, la rapidité des démarches d'accès au séjour, aux droits et également au logement se traduisant par des priorités d'accès dans le cadre d'une offre déjà réduite pour certains publics.

Sur ce point, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) souhaite « qu'un travail de réflexion puisse être poursuivi afin que les apprentissages tirés de cette crise soient utilisés pour proposer de meilleures conditions d'accueil à l'ensemble des personnes venant demander l'asile en France, et pour construire des relations de travail plus fécondes et constructives entre les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les associations et les mobilisations citoyennes dans leur ensemble. Si cette crise a été l'occasion de démontrer qu'un accueil de qualité est possible, elle a aussi souligné de manière très visible les différences de traitement entre personnes exilées selon leur nationalité qui doivent nous inciter à améliorer les politiques d'accueil et d'organisation de la migration, au-delà des différences de statuts juridiques ».

C'est peut-être tout l'enjeu des programmes AGIR (Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés) en cours de déploiement sur le territoire national et au second trimestre 2023 en Meurthe et Moselle de dispenser un accompagnement global et renforcé des publics Bénéficiaires de la Protection Internationale en s'appuyant sur une coordination large de l'ensemble des acteurs concernés (en premier lieu logement et emploi) et au plus près de l'offre et des besoins des territoires. ■

RÉMI BERNARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA GOUVERNANCE

ELLE EST COMPOSÉE DES INSTANCES SUIVANTES :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est composée de trois collèges :

- **1^{ER} COLLÈGE** représentant les collectivités et les établissements publics territoriaux
- **2^E COLLÈGE** composé des membres adhérents, personnes physiques
- **3^E COLLÈGE** des personnes morales de droit privé

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il exerce une mission de contrôle de la gestion de l'association par le comité exécutif. Il dispose d'un pouvoir de nomination et d'un pouvoir d'intervention et de proposition dans la définition de la stratégie politique et de communication de l'association. Il détient le pouvoir de révocation du comité exécutif.

Ses membres sont élus par l'assemblée générale pour une durée de trois ans et se compose de :

- **12 collectivités et établissements publics territoriaux** (renouvelés en 2021),
- **13 membres adhérents issus du 2e collège sur proposition du comité exécutif** (renouvellement par tiers sortants tous les ans).

COMITÉ EXÉCUTIF

Il dirige et administre l'association sous le contrôle du conseil de surveillance. Il est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'association et réaliser tous actes et opérations qui ne sont pas réservés à l'assemblée générale ou au conseil de surveillance.

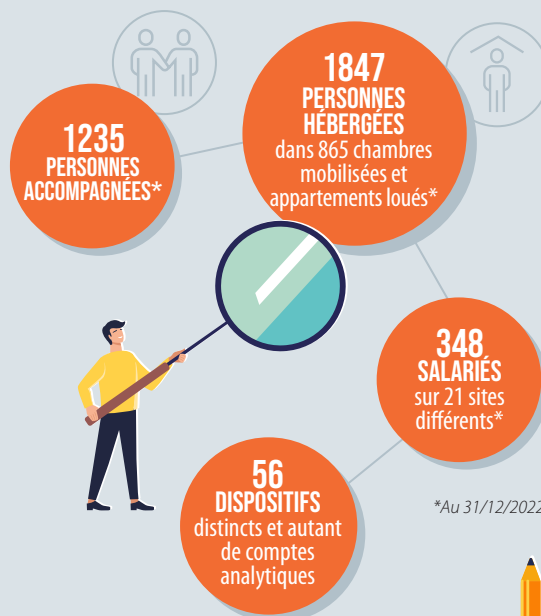
Le comité exécutif est composé de 4 membres élus par le conseil de surveillance pour trois ans.

Ces statuts ont fait l'objet d'une réflexion au cours

de l'année 2022. En effet, une volonté de réajuster le modèle de gouvernance est apparu, puisque le modèle actuel génère un manque de lisibilité pour nos financeurs concernant les circuits de décisions de l'association.

Un travail a été mené pour modifier ces statuts vers un modèle de gouvernance plus classique, à savoir, la création d'un Conseil d'Administration et d'un bureau. Ces statuts seront validés début 2023.

EN 2022 QUELQUES GRANDS CHIFFRES



25 MILLIONS D'€ DE FINANCEMENT ANNUEL obtenu grâce au dépôt de 92 demandes de subvention

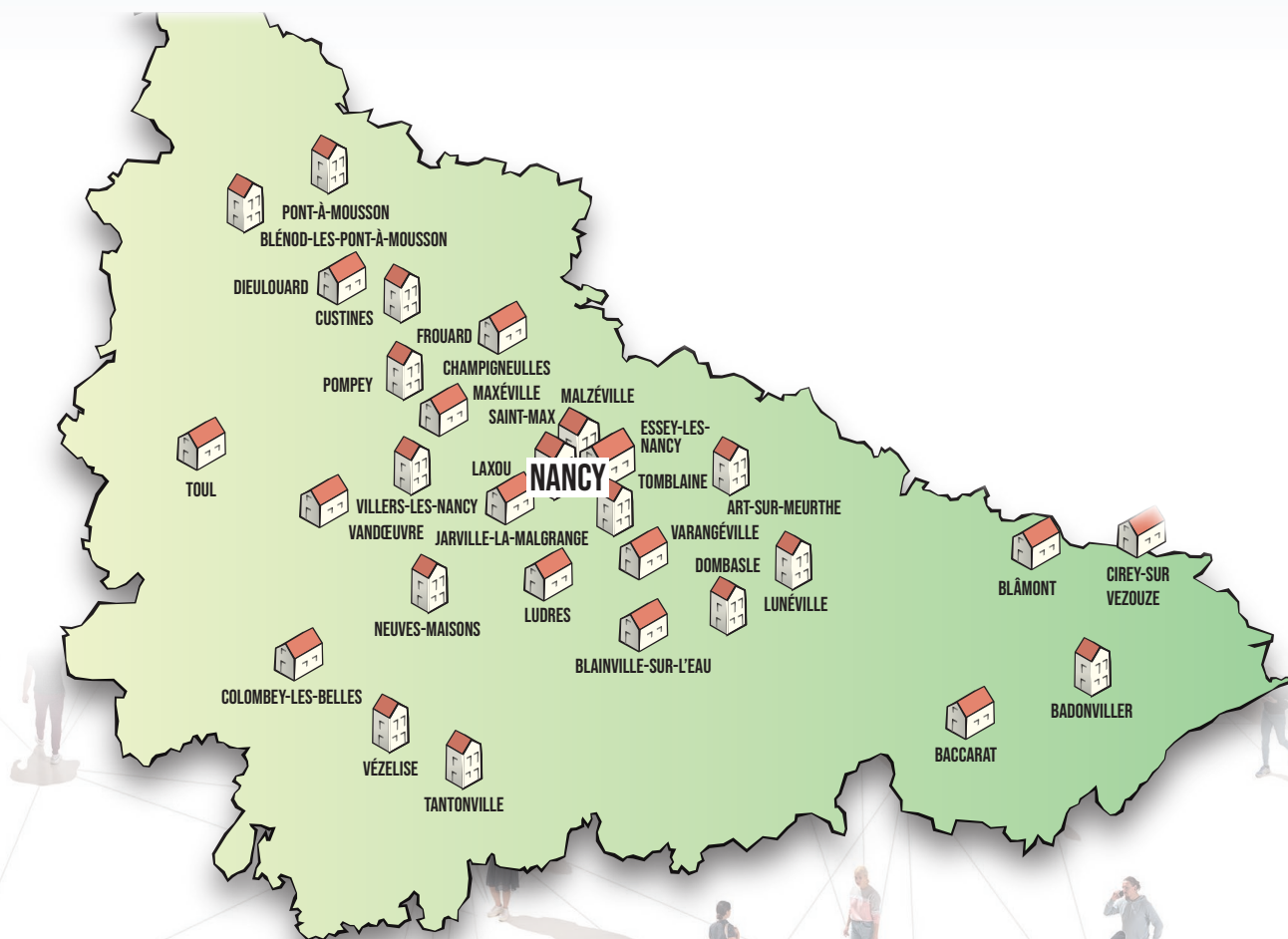
LIEUX D'INTERVENTION

32 COMMUNES CONCERNÉES :

ART-SUR-MEURTHE
BADONVILLER
BACCARAT
BLAINVILLE-SUR-L'EAU
BLÂMONT
BLÉNOD-LES-PONT-À-MOUSSON
CHAMPIGNEULLES
CIREY-SUR-VEZOUZE
COLOMBEY-LES-BELLES
CUSTINES

DIEULOUARD
DOMBASLE
ESSEY-LES-NANCY
FROUARD
JARVILLE-LA-MALGRANGE
LAXOU
LUDRES
LUNÉVILLE
MALZÉVILLE
MAXÉVILLE
NANCY

NEUVES-MAISONS
POMPEY
PONT-À-MOUSSON
SAINT-MAX
TANTONVILLE
TOMBLAINE
TOUL
VANDOEUVRE-LES-NANCY
VARANGÉVILLE
VÉZELISE
VILLERS-LES-NANCY



FAITS MARQUANTS

PÔLE ASILE

Renouvellement marché SPADA

Retenu en première intention en 2019, le groupement en fonction sur le Grand Est, dont l'AARS, pour la Meurthe-et-Moselle a été à nouveau retenu en 2022 pour une durée de 3 ans.

Pour rappel, les missions sont les suivantes :

- Accueillir les publics demandeurs d'asile en amont du Guichet Unique de Lorraine : aider à l'enregistrement de la demande d'asile.
- Dispenser un accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile non hébergés dans le Dispositif National d'Accueil.
- Permettre l'accès aux droits des bénéficiaires de la protection internationale non pris en charge.

Déménagement des services « MADA, SPADA, CAES » boulevard de l'aviation - Décembre 2022

Mise à l'abri des demandeurs d'asile (MADA)

Structure de premier accueil pour demandeurs d'asile (SPADA)

Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations (CAES)

Les locaux des services MADA CAES et SPADA ont été déménagés dans les locaux de l'ancienne agence Pôle Emploi, au 8 boulevard du 21^{ème} Régiment d'Aviation à Nancy. L'emménagement s'est déroulé le 6 et 7 décembre 2022.

Déménagement HUDA, 18, boulevard de la Mothe - Avril 2022

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

Les services du pôle HUDA se sont installés dans les locaux du bâtiment Stanislas Plaza (en face du bâtiment où sont positionnées les directrices de pôle, au 18 boulevard de la Mothe) Ce déménagement a permis de regrouper l'ensemble des équipes HUDA.

Après la signature du bail et quelques travaux d'aménagement le service a pu emménager à compter du 26 avril 2022.

Projet AGIR lot Grand Est

Un programme national d'Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (AGIR) est en cours de déploiement. Ce programme vise à apporter un accompagnement global et intensif à des personnes bénéficiaires de la Protection Internationale. Un appel à candidature en direction des opérateurs associatifs a, ainsi été lancé. Un premier temps « d'appel à projet dans le cadre d'un accord cadre » sur le périmètre de la Grande Région avant d'être décliné dans le cadre de marchés départementaux subséquents. Notre groupement de coopération « Spada » a été retenu suite à ce premier appel à candidature. Une candidature de l'AARS, pour la prise en charge de la mission AGIR pour les départements 54 et 55 aura lieu en 2023.

Extension du Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) de 6 places, soit 36 places

Il s'agit d'un hébergement et d'une prise en charge de ménages réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire, dans le cadre d'une intervention globale et personnalisée visant l'insertion sociale et professionnelle.

Ouverture du dispositif réfugiés réinstallés - Septembre 2022

Il s'agit d'un public en provenance de camps de réfugiés implantés au Proche ou au Moyen Orient. Le plus souvent de nationalité syrienne ou afghane, ces personnes bénéficient de la Protection Internationale avant leur arrivée en France.

Ce dispositif « réfugiés réinstallés » prend en charge ces personnes dès leur arrivée en France et les réoriente sur le territoire national en fonction des places disponibles. L'accompagnement dispensé vise à une installation en France la plus rapide possible, par l'ouverture des droits et l'accès au logement.

PÔLE CHRS ET SANTÉ

Création de l'équipe EMIH (Equipe Médicosociale d'Intervention Hors les murs)

Le projet d'équipe mobile médicosociale d'intervention hors les murs (EMIH) est adossé au service des Lits Halte Soins Santé et au service des Appartements de Coordination Thérapeutique mais dans un développement « hors les murs » selon une logique « d'aller vers ».

L'objectif de l'EMIH est d'agir en complémentarité avec les équipes à vocation uniquement sociale ou sanitaire pour assurer un accompagnement médicosocial auprès des personnes au plus près de leur lieu de vie et au plus proche de leurs besoins complexes.

Maraude numérique

Développement de l'action d'Antigone dans le cadre de la prévention de la prostitution avec notamment la mise en place d'une « maraude numérique » et d'une action particulière de prévention en direction des jeunes.

Projet de RdRD : Développement d'une démarche de réduction des risques et des dommages

La volonté d'initier ce projet de RdRD a est née de l'expérimentation, pendant le confinement lié au COVID 19, d'une démarche d'autorisation encadrée de consommation d'alcool sur le site Pierre VIVIER. Appuyé par un contexte national de diffusion de ce type de démarche et une volonté interne d'améliorer l'accompagnement d'un public particulièrement fragilisé au niveau de la dépendance et des abus alcooliques, nous avons souhaité relancer la réflexion, former les professionnels et proposer une démarche accompagnée, avec notamment l'éclairage du Professeur Paille, du réseau Grand Est Addiction (LorAddict).

PÔLE URGENCE

Participation première nuit de la solidarité - Jeudi 26 janvier 2022

Organisée par le CCAS de la ville de Nancy et avec la participation d'élus et d'associations, cette nuit est l'occasion d'aller à la rencontre de personnes sans-abris sur le territoire de Nancy.

Les objectifs principaux sont :

- Connaître le nombre et les profils des sans-abri et recenser leurs besoins.
- Mettre en place des dispositifs adaptés
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs du secteur
- Encourager l'engagement citoyen dans la lutte contre l'exclusion

La 2ème nuit de la solidarité était programmée en janvier 2023 et la 3ème le 12 avril 2023.

Signature bail « rue des fabriques » pour accueil de jour - 21 septembre 2022

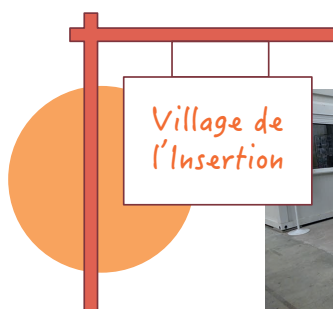
L'association porte un projet de relocalisation de l'Accueil de jour « au 32 de la rue » avec la DDETS.

Le bâtiment de l'ancienne crèche St Nicolas a été choisi pour installer ce dispositif. L'AARS a obtenu un bail de location commercial d'une durée de 20 ans, renouvelable par période de 3 ans. Environ 700 000 € de travaux sont prévus pour permettre la conformité du bâtiment, pour l'adapter à nos besoins.

L'Accueil de jour devrait être installé dans les nouveaux locaux fin du 2ème trimestre 2023.

PÔLE URGENCE

DEUX DISPOSITIFS EXPÉRIMENTAUX À DESTINATION DES GRANDS MARGINAUX DANS LA LOGIQUE DE LA POLITIQUE DE LA RUE AU LOGEMENT :



Inauguration village - Jeudi 20 janvier 2022

Installé rue de Crosne à côté du pont de Malzéville, le Village de l'Insertion propose une autre logique d'accompagnement basée sur l'accès à l'habitat comme socle de la stabilisation des personnes, et, sur une intervention pluridisciplinaire permettant de répondre à des problématiques multiples possiblement de toxicomanie, de psychiatrie, de santé...

Il a été inauguré le 20 janvier 2022 en présence de M. Sylvain Mathieu (DIHAL).

Le lancement de l'activité Logement d'abord.

Le service du Logement d'Abord vise à permettre à des personnes majeures, durablement sans-abris et en rupture avec les établissements déjà en place, d'accéder à un logement et de s'y maintenir avec l'aide d'un binôme de professionnels. Le dispositif s'inscrit dans le plan quinquennal pour le Logement d'abord. L'association AARS garantit le paiement des loyers en se plaçant comme locataire du logement dans un premier temps ; la mise en place d'un bail glissant étant l'objectif final de l'accompagnement.

PÔLE LOGEMENT ET INSERTION

Convention de partenariat Echogestes / Perfest / Transplast

Ces partenaires ayant des approches liées au développement durable, L'AARS a signé cette convention, afin de consolider et développer leurs activités communes. Plusieurs actions ont déjà été menées :

- recyclage de carton et polystyrène
- le lavage des gobelets (Botcup = gobelet réutilisables) lors des manifestations : congrès des pompiers et Nancy Jazz Pulsation.

Ce partenariat renforce les liens avec les acteurs locaux au service de l'inclusion et du territoire.

Renouvellement Mission logement SPIP Mission « administration pénitentiaire »

L'AARS a répondu à un appel à projet lancé en juin 2020 par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation visant à financer de nouveaux projets sur la thématique de l'hébergement et du logement.

Cette mission a été renouvelée en 2022.

PÔLE LOGEMENT ET INSERTION

Les deux types d'actions individuelles proposées sont :

- Le maintien dans le logement en sortie de détention pour des personnes détenues disposant d'un logement avant leur incarcération,
- L'accession à un logement en sortie de détention pour des personnes détenues disposant de ressources financières.

Une convention a été signée entre la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Grand Est et l'association AARS : **la mission logement SPIP a été créée en février 2021**. En 2022, la DDETS est venue cofinancée cette mission.

Ouverture de DECAP, Troisième chantier d'insertion - Janvier 2022

Le chantier DECAP concerne l'entretien des locaux et travailler sur l'adaptation des protocoles punaises de lit. Un poste a été créé dans le but de développer l'employabilité des salariés en insertion.

Ouverture de RECYCL'ARS, Premières heures en chantier - Décembre 2022

Mission spécifique du Dispositif Recycl'ARS – 1ères heures en chantier :

- chantier dont la durée de travail hebdomadaire, les supports d'activité et les modalités d'intégration ont été adaptés pour faciliter l'insertion socio-professionnelle de personnes en grande exclusion (marginalité, parcours de rue...). Environ 4 heures par semaine.

Réorganisation du Service Emploi formation

Le service formation a été réorganisé en séparant les missions et en les adossant à différents services de l'association, afin de mieux répondre aux besoins des usagers.

Toutes les missions ont pour objectif la réalisation d'actions individuelles et/ou collectives, en partenariat avec les financeurs, destinées:

- à élaborer avec les publics accueillis un parcours d'insertion professionnelle et contribuer ainsi à la mise en œuvre de leur projet professionnel,
- à faciliter le retour à la vie professionnelle en levant les freins à l'emploi.

Sur le pôle asile -

Mission SPR : Accompagnement socio-professionnel.

Cette mission s'inscrit dans le projet « accompagnement de réfugiés réinstallés en France ».

- Bénéficiaires du RAS, réfugié

Sur le pôle logement d'Insertion

Mission ASP : Accompagnements socio-professionnels Réfèrent Unique - Nancy Couronne.

Mission DSP : Accompagnements socio-professionnels Dispositif de Sécurisation de Parcours - Terres de Lorraine.

- Bénéficiaires du RAS et sortant des chantiers (financement CD, FSE).

Pôle urgence -

Mission «DOM» : Accompagnement socio-professionnels - domiciliations, publics domiciliés sur les services d'urgence de l'association ou du CCAS de Nancy.

IML Ukraine

Participation de l'AARS dès mars 2022 à l'accueil des Ukrainiens fuyant la guerre. Dans un premier temps via le SIAO, pour l'orientation des ménages sur les dispositifs d'hébergement dédiés, dans la gestion de centres d'hébergement collectif puis dans l'accès au logement avec la gestion d'une mission d'intermédiation locative. L'AARS accompagne 39 ménages sur ce dispositif.



ACCUEILLIR

SIAO (SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION)

PARCOURS

A la suite d'un processus de réflexion engagé par l'Etat avec ses partenaires en 2019 pour mettre en conformité le SIAO 54 avec la législation en vigueur, l'association SIAO-54 portant le SIAO créée en 2010 a été dissoute.

Le SIAO-parcours s'intègre dans la coordination départementale du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation 54 avec les services SDAO 115, et les 5 SAO des Territoires portés par les associations ARS, ARELIA et ALISES.

Les missions réglementaires du SIAO sont :

- Recenser en temps réel via le SI SIAO l'offre d'hébergement,
- Gérer le 115 et recenser en temps réel l'ensemble des demandes,
- Evaluer et orienter les demandeurs vers les structures d'hébergement d'urgence, d'insertion, de logement accompagné et de logement autonome,
- Construire des parcours d'insertion par le logement,
- Assurer la coordination des acteurs de la veille sociale,
- Mettre en place un observatoire social.

Ces missions sont réparties sur le département entre :

- Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation - Parcours
- et le Service Départemental d'Accueil et d'Orientation - 115



1269 DEMANDES ENREGISTRÉES (MÉNAGES) EN 2022, SOIT 1732 PERSONNES DISTINCTES.

Service départemental d'accueil et d'orientation (SDAO) - 115

Le service SDAO a pour mission de structurer, piloter et coordonner l'organisation départementale de l'accueil, de l'évaluation et de l'orientation vers l'hébergement d'urgence.

- Assurer la gestion de la plateforme d'écoute 115.
- Recensement en temps réel de l'ensemble de l'offre d'hébergement d'urgence du département via le SI 115.
- Articuler en lien étroit avec les 5 SAO du 54, l'évaluation et l'orientation des personnes en détresse sociale vers les différentes places d'hébergement d'urgence.
- Coordonner l'ensemble des acteurs de la Veille Sociale et de l'Hébergement d'Urgence du 54.
- Fédérer, soutenir et développer un réseau d'acteurs de l'urgence sociale en proposant des espaces d'échanges entre partenaires autour de problématiques/thématiques spécifiques (organisation de réunions de synthèse, groupes de travail).



20298 APPELS REÇUS

(dont 18 156 demandes d'hébergement), soit en moyenne 56 appels journaliers.

ACCUEILLIR

L'URGENCE SOCIALE

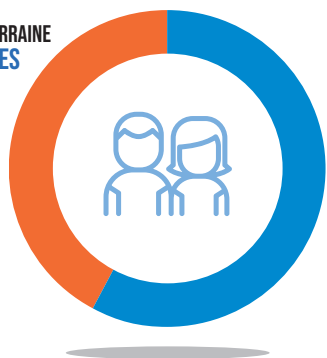


Les services d'accueil et d'orientation (SAO) - LUNÉVILLOIS ET VAL DE LORRAINE

Les deux services (Lunévillois et Val de Lorraine) proposent un accueil immédiat et inconditionnel en urgence et apportent une réponse aux ménages en situation de grande difficulté sociale.

Ils ont accueilli **971 MÉNAGES (1338 PERSONNES)** en 2021.

SAO VAL DE LORRAINE
165 MÉNAGES



SAO LUNÉVILLOIS
228 MÉNAGES



INTERVENANTE SOCIALE EN COMMISSARIAT

La police urbaine signale à l'équipe, composée d'un travailleur social et d'un infirmier en santé mentale, des situations ne présentant aucun caractère pénal, ni judiciaire mais nécessitant un soutien social ou psychosocial. L'équipe saura proposer une orientation adaptée.

En 2022, l'équipe a accompagné :
1 039 PERSONNES (995 ADULTES ET 44 MINEURS).

DISPOSITIF D'URGENCE DES PUBLICS DE DROIT COMMUNS

Service d'accompagnement de la Métropole (SAM)

Le SAM est chargé de gérer le parc d'hébergement d'urgence de l'association sur le territoire de la Métropole et d'accompagner le public hébergé vers les dispositifs d'insertion ou de logement. Il conserve l'agrément pour la domiciliation des personnes sans domicile fixe et leur accompagnement au besoin, par convention avec le CCAS de Nancy.

A noter : Le SAM résulte de la réorganisation du SIAO 54 (porté par l'AARS depuis le 1er juillet 2021) et du SAO de Nancy (fermé et redéployé en créant l'activité SAM).

Ceci explique la diminution des publics pris en charge par le SAM en comparaison avec 2021. En effet, l'activité d'orientation du public en recherche d'hébergement étant jusqu'alors portée par le SAO puis transférée au SIAO, ce dernier constitue dorénavant un service à part entière pour les deux activités SDAO 115 et SIAO parcours.



273 MÉNAGES HÉBERGÉS

ACCUEILLIR

DISPOSITIF D'USAGE DES PUBLICS DE DROIT COMMUNS

Hébergement d'urgence avec accompagnement social (HUAS)

Créé en 2017 le marché public pour Hébergement d'urgence avec accompagnement social (HUAS) d'une capacité de 505 places (240 pour l'AARS) sur les départements de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse a été reconduit en 2022 pour une durée de 5 ans. Ces 240 places, mises à disposition du SIAO, sont destinées à un public en situation de grande précarité, relevant soit du droit commun ou issu de la demande d'asile, en situation régulière, au regard du droit au séjour, soit des personnes déboutées ou ayant une vulnérabilité sanitaire importante.

Ces publics peuvent aussi être issus du droit commun. L'objectif d'une prise en charge HUAS est de permettre un accès à une solution d'hébergement durable grâce à un accompagnement social global.



77 MÉNAGES HÉBERGÉS
188 PERSONNES

DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT D'URGENCE

PUBLIC RELEVANT DE « L'ASILE »

Structure de premier accueil pour demandeurs d'asile (SPADA)

Elle a pour mission d'accueillir et d'enregistrer les personnes étrangères primo-arrivantes sur le territoire français et d'accompagner administrativement les demandeurs non hébergés sur le Sud de la Meurthe et Moselle. Elles sont orientées sur le Guichet Unique de la Préfecture de Région à Metz pour officialiser leur demande d'asile.



1411 ARRIVÉES
675 DOMICILIATIONS ET 422 DOSSIERS OFPRA

- l'accueil et l'hébergement temporaire (45 places)
- la domiciliation
- l'accompagnement dans les démarches de demande d'asile
- le diagnostic social et sanitaire, l'orientation vers les dispositifs aval de prise en charge et l'accompagnement dans l'ouverture des droits sociaux
- le signalement des vulnérabilités à l'OFII
- l'orientation, en lien avec l'OFII, vers une solution d'hébergement aval du DNA ou l'information vers une solution de sortie.



77 MÉNAGES ACCUEILLIS
222 ADULTES ET 53 ENFANTS

Centre d'accueil et d'évaluation des situations (CAES)

Conformément à l'arrêté du 13 janvier 2021 relatif au cahier des charges des centres d'accueil et d'évaluation de la situation administrative, cette mission qui a démarré le 1er avril 2021 se décline autour de différentes activités :

ACCUEILLIR

DISPOSITIF D'ACCUEIL ET D'HEBERGEMENT D'URGENCE

PUBLIC RELEVANT DE « L'ASILE »

Mise à l'abri des demandeurs d'asile (MADA)

Ce dispositif fonctionne en lien direct avec le 115 et permet :

- D'offrir une réponse aux besoins de première urgence y compris la mise à l'abri temporaire des demandeurs d'asile « primo-arrivants »,
- De mobiliser une offre d'hébergement d'urgence pour les personnes issues de la procédure d'asile, sur la base d'évaluations sanitaires et sociales des situations,
- De réaliser les orientations des publics selon leurs situations administratives.



269 MÉNAGES ACCUEILLIS
414 ADULTES ET 277 ENFANTS



Hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile (HUDA)

Ce dispositif se décline en 2 niveaux :

HUDA 1 : accueil et hébergement de courte durée des personnes en situation de demande d'asile sur orientation des services de l'OFII (130 places). Accompagnement administratif et social de ces ménages particulièrement pour l'aide à la constitution du dossier OFPRA et aux recours. Les ménages sont orientés vers un autre dispositif du DNA à l'issue de leur prise en charge de 45 jours environ.

HUDA 2 : accueil et hébergement des personnes en situation de demande d'asile sur orientation des services de l'OFII (466 places). Accompagnement administratif et social de ces ménages particulièrement pour l'aide à la constitution des dossiers OFPRA et des recours.



322 MÉNAGES ACCUEILLIS
432 ADULTES ET 194 ENFANTS

DISPOSITIF DE VEILLE SOCIALE

Equipe mobile SAMU social

215 MARAUDES ont été effectuées sur l'année dont 169 en période hivernale. Elles ont permis de mettre à l'abri pour la nuit 74 PERSONNES sur le site du 41 rue de Malzéville (ouvert uniquement en hiver) ou sur les différents autres lieux mobilisés.

Accueil de jour

Situé au 32 rue Sainte Anne à Nancy, 688 PERSONNES distinctes sont venues à l'accueil de jour, soit ponctuellement, soit de façon suivie :

- 7 241 passages

- 688 personnes distinctes ont été reçues
- 1 083 prestations d'hygiène (douches, laverie)

En moyenne 27 PERSONNES PAR JOUR. Ces personnes ont accès à des prestations : domiciliation, courrier, douche, collation, soins divers, bagagerie, consultation médicale via Médecins du Monde.

Toute personne de passage bénéficie d'un entretien social et sur une période plus longue d'un accompagnement pour une amélioration de sa situation sociale, physique et morale.



ACCUEILLIR

DISPOSITIF DE VEILLE SOCIALE

Accueil de jour mobile « Lieu d'Ecoute et d'Orientation » (LEO)

Ce dispositif réalise des maraudes et des permanences sur le Lunévillois et le Val de Lorraine pour aller à la rencontre des personnes en difficultés issues des territoires ruraux. « La spécificité de l'action repose sur le partenariat entre l'AARS et les CAARUD l'Echange / AIDES, qui lui permet de proposer une écoute, des informations et des conseils, et tient ainsi un rôle de prévention.

(Liés aux consommations ; prévention en santé mentale ; prévention de la dégradation des situations de vulnérabilité par la veille sociale et psychologique).

Halte de nuit

Cette structure de 13 places accueille la nuit des personnes majeures isolées, psychologiquement fragiles et extrêmement désocialisées mais aussi des personnes en rupture d'hébergement pour lesquelles un accueil en structure d'hébergement d'urgence n'est pas possible.

112 PERSONNES ont été accueillies sur la période d'ouverture de mai à octobre 2022, démontrant ainsi qu'il répond à une attente forte des publics en errance.

Repas du soir

4115 REPAS sont servis en hiver au sein d'une salle de restauration dédiée. Les personnes peuvent prendre leur repas sur place ou l'emporter. Cette distribution est réservée aux personnes adultes vivant de façon précaire ou HU (Hébergement d'Urgence), à la rue ou dans des squats. Soit environ **39 REPAS SERVIS EN MOYENNE PAR SOIRÉE**.



51 PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR L'ANNÉE DONT 1 COUPLE

Logement d'abord

Le service du Logement d'Abord vise à permettre à des personnes majeures, durablement sans-abris et en rupture avec les établissements et services déjà en place, d'accéder à un logement et de s'y maintenir avec l'aide d'un binôme de professionnels.

Le dispositif s'inscrit dans le plan quinquennal pour le Logement d'abord.



AU GLOBAL, 3084 PERSONNES HÉBERGÉES SUR L'ENSEMBLE DU DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR UN TOTAL DE 362865 NUITÉES SE DÉCOMPOSANT AINSI :

| | NUITÉES | PERSONNES |
|--------------|----------------|--------------|
| HUDA 1 | 21 646 | 445 |
| HUDA 2 | 137 230 | 610 |
| MADA | 94 475 | 926 |
| CAES | 13 806 | 317 |
| REINS | 1 984 | 16 |
| HUAS | 52 777 | 188 |
| HALTE | 622 | 112 |
| SAM | 27 231 | 321 |
| LOG DAB | - | - |
| SAO VDL | 6 730 | 65 |
| SAO LUN | 6 364 | 84 |
| TOTAL | 362 865 | 3 084 |

L'association ARS garantit le paiement des loyers en se plaçant comme locataire du logement dans un premier temps ; la mise en place d'un bail glissant étant l'objectif final de l'accompagnement.



17 PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR L'ANNÉE DONT 1 COUPLE, 13 HOMMES ET 4 FEMMES.

Village de l'insertion

Proposer une solution d'hébergement adaptée à un public très en marge des dispositifs existants ;

- Accompagner l'ouverture des droits et l'accès à l'hébergement et aux soins ;
- Favoriser la stabilisation, l'autonomisation et l'ancrage dans la cité des personnes accompagnées.



13 PERSONNES ACCOMPAGNÉES SUR L'ANNÉE DONT 2 COUPLES, 10 HOMMES ET 2 FEMMES

LOGER

LES SERVICES D'HÉBERGEMENT

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

Ces établissements sont implantés en fonction des besoins des territoires :

AARS CAMILLE MATHIS d'une capacité de 180 places accueille principalement des familles et des femmes seules. Les lieux d'hébergement sont divers, soit 65 places en structure collective autour du 35, boulevard d'Austrasie à Nancy, et 115 places en appartements diffus dans la métropole nancéenne.

AARS PIERRE VIVIER d'une capacité de 35 places (29 en collectif et 6 en logements diffus), accueille au 156 boulevard d'Austrasie à Nancy des adultes marginalisés. L'objectif est de favoriser l'insertion de ces personnes en situation de grande marginalité en visant l'accès à un logement le plus adapté à la situation de chacun.

CHRS LUNÉVILLOIS d'une capacité de 35 places en logements diffus accueille principalement des familles.

CHRS VAL DE LORRAINE d'une capacité de 35 places en logements diffus accueille principalement des familles.

Centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA)

Cette structure gère 183 places d'hébergement en chambres et appartements meublés dispersés à travers la métropole de Nancy et sur le Lunévillois. Outre l'hébergement, les ménages bénéficient d'un soutien technique pour le suivi de leur dossier de demande d'asile et d'un accompagnement pour les différentes démarches liées à la santé, la scolarisation, l'apprentissage du français...



106
MÉNAGES
PAR TYPOLOGIE

24 COUPLES AVEC ENFANTS

6 COUPLES SANS ENFANTS

20 ISOLÉS AVEC ENFANTS

56 ISOLÉS SANS ENFANTS



153 ADULTES



81 ENFANTS/ICÔNE



236
MÉNAGES
PAR TYPOLOGIE

29 COUPLES AVEC ENFANTS

6 COUPLES SANS ENFANTS

67 ISOLÉS AVEC ENFANTS

134 ISOLÉS SANS ENFANTS



271 ADULTES



210 ENFANTS/ICÔNE



LOGER

LES SERVICES D'HÉBERGEMENT

Centre provisoire d'hébergement (CPH)

Cet établissement dispose d'une capacité de 30 places en diffus sur les communes de Nancy, Malzéville, Champigneulle, Pompey, Blénod-lès-Pont à Mousson et Pont-à-Mousson.

Extension de 6 places à compter du 1er mai 2022. Soit 36 places au total.

Ce dispositif accueille des ménages ayant obtenu le statut de réfugiés ou de bénéficiaires de la protection subsidiaire, mais rencontrant des difficultés particulières d'intégration. Leur situation nécessite un soutien spécifique en vue d'une installation autonome en appartement. Ces ménages nous sont orientés par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration).

Les logements transitoires (LT)

Ce dispositif permet un accueil temporaire de ménages sans domicile confrontés à des difficultés d'accès au logement autonome à court terme.

- Proposer à des populations en grande difficulté, des logements décents et meublés.
- Apporter par cette formule «meublé» une réponse la plus immédiate possible, se rapprochant d'une situation locative traditionnelle.
- Accompagnement social individualisé.
 - 21 logements meublés T1/T2 répartis à Nancy et Vandoeuvre
 - 10 logements diffus dans le Lunévillois et le Val de Lorraine



16
MÉNAGES
PAR TYPOLOGIE

- 7 COUPLES AVEC ENFANTS
- 2 ISOLÉS AVEC ENFANTS
- 7 ISOLÉS SANS ENFANTS



23 ADULTES



22 ENFANTS



50
MÉNAGES
PAR TYPOLOGIE

- 2 COUPLES AVEC ENFANTS
- 11 ISOLÉS AVEC ENFANTS
- 37 ISOLÉS SANS ENFANTS



50 ADULTES



26 ENFANTS/ICÔNE

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

LES PENSIONS DE FAMILLE

Les pensions de famille sont destinées à l'accueil de personnes au faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS, ni d'un logement autonome.

C'est une offre alternative de logement pour des personnes en situation de grande exclusion.

Ce sont des structures de taille réduite, associant logements privatifs et espaces collectifs. C'est un habitat durable de type communautaire et de petite taille permettant de stabiliser ces personnes.

58 HOMMES



17 FEMMES

| RESIDENCES | LOGEMENTS | PLACES |
|-------------------|-----------|--------|
| MARIE LESZCZYNSKA | 24 | 26 |
| CHALIGNY | 21 | 21 |
| MYOSOTIS | 25 | 25 |

PRENDRE SOIN

LES SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Les lits halte soins santé (LHSS)

Cette structure de 20 places héberge, accueille des personnes majeures sans domicile fixe, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie à la rue. Elle offre un accompagnement médico-social adapté qui s'inscrit dans une continuité de prise en charge respectueuse des besoins et des souhaits des personnes accueillies.



42 PERSONNES ACCUEILLIES SUR L'ANNÉE 2022.

Les lits d'accueil médicalisé (LAM)

Proposer un hébergement et un accompagnement à des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures. Ce dispositif dispose d'une capacité de 21 places.



29 PERSONNES ACCUEILLIES SUR L'ANNÉE 2022.

Le foyer d'accueil médicalisé (FAM)

L'établissement est un lieu de vie qui accueille pour une longue durée 32 personnes en situation de handicap. Ces personnes issues de la grande marginalité nécessitent une assistance et des soins permanents. La structure est un lieu ouvert et adapté à leurs modes de vie antérieurs.



39 PERSONNES ACCUEILLIES SUR L'ANNÉE 2022.

Les appartements de coordination thérapeutique (ACT)

L'équipe pluridisciplinaire gère 27 logements (dont 6 logements pour personnes sous main de justice) en appartement pour des personnes atteintes de pathologies chroniques et invalidantes. Ces personnes sont en situation de précarité, isolées et/ou ayant besoin d'un soutien psycho-social indispensable pour rendre possible l'accès et le suivi des soins et l'accès à un logement adapté.



42 ADULTES ONT ÉTÉ HÉBERGÉS ET SUIVIS.

PRINCIPALES PATHOLOGIES PRISES EN CHARGE :
troubles liés aux substances, troubles de la personnalité et neurologiques, cardiologie.



PRENDRE SOIN

LES SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Antigone, service médico-social en milieu ouvert

Antigone est un Service Social Spécialisé en Milieu Ouvert qui développe une intervention sociale dans le cadre de deux actions spécifiques :

LA PROSTITUTION

- Lutte contre l'exclusion des personnes pratiquant la prostitution.
- Prévention des risques chez les jeunes.
- Assistance aux personnes victimes de la traite des êtres humains.

L'action accompagne et vise à l'amélioration des conditions d'existence de toute personne concernée par la prostitution, qu'elle soit en situation ou en risque de prostitution et ce dans une perspective d'accueil à bas seuil d'exigence. L'action du Service Antigone participe à la réduction des risques sanitaires et sociaux au sein de cette population.



SUIVI MÉDICO-SOCIAL

108 PERSONNES PRISES EN CHARGE

PRÉVENTION DES RISQUES SANITAIRES

190 ACTES DE PRÉVENTION EN TRAVAIL DE RUE

LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Accueil des personnes orientées par le Parquet de Nancy et de leur famille dans le cadre des mesures alternatives aux poursuites pénales liées à une infraction à la législation sur les stupéfiants.

Accueil, écoute et accompagnement des consommateurs et de leur famille qui sollicitent le service en direct ou sur les conseils de services partenaires.

Interventions collectives : prévention, information, sensibilisation auprès de groupes.



79 REÇUES EN ENTRETIEN INDIVIDUEL



56 ACTIONS COLLECTIVES POUR 339 JEUNES ENTRE 18 ET 25 ANS



AFIN DE VENIR À LA RENCONTRE DES PERSONNES, Antigone dispose d'un véhicule utilisé dans le cadre de maraudes. Le camion est aménagé afin d'accueillir des personnes, de leur servir des boissons froides ou chaudes, de pouvoir discuter avec elles et de leur fournir des outils comme des préservatifs, du gel intime ou hydroalcoolique



Équipe mobile d'intervention hors les murs médico-sociale (EMIH)

Suite à appel à projet 2021 de l'Agence Régionale de Santé, l'association ARS a déposé le projet d'équipe mobile hors les murs médico-sociale.

Ce projet est adossé au service des Lits Halte Soins Santé (LHSS) et au service des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) mais dans un développement « hors les murs » selon une logique « d'aller vers ».

L'objectif de l'EMIH est d'agir pour assurer un accompagnement médico-social auprès des personnes au plus près de leur lieu de vie et au plus proche de leurs besoins complexes.



15 PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN 2022

ACCOMPAGNER

LES SERVICES SPECIALISES VERS L'HABITAT



L'accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

Par convention avec la DDETS, ce service effectue des diagnostics et un accompagnement auprès de ménages en procédure d'expulsion locative afin de favoriser leur maintien dans les lieux ou permettre le relogement. Deux travailleurs sociaux sont en charge de cette mission, un sur la Métropole du Grand Nancy et un sur les territoires du Lunévillois et du Val de Lorraine.



86 MÉNAGES SUIVIS EN 2022

Accompagnement logement réfugiés

Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire du 12 décembre 2017 relative à l'accélération du relogement des personnes réfugiées, l'AARS met en œuvre depuis septembre 2018 sur les territoires de la Métropole du Grand Nancy, du Val de Lorraine et du Lunévillois, des mesures d'accompagnement social de ménages hébergés pour faciliter leur accès au logement autonome.



25 MÉNAGES RENCONTRÉS (36 ADULTES ET 40 ENFANTS)

Unité de promotion et d'insertion par le logement (UPIL)

Par convention avec le Conseil Départemental et la Métropole du Grand Nancy, l'UPIL effectue des mesures

d'accompagnement social lié au logement dont le but est, soit l'accès à un nouveau logement, soit le maintien dans le logement dans les territoires de Nancy couronne, Val de Lorraine et Lunévillois.



225 MÉNAGES SUIVIS

Mission sociale ADOMA

Par convention avec le Conseil Départemental, la Métropole du Grand Nancy et ADOMA, la mission intervient au sein des résidences en conjuguant accompagnement individuel et action collective.



322 ADULTES SUIVIS DANS L'ANNÉE DONT 151 PERSONNES DANS LE CADRE DE LA FONCTION DE RÉFÉRENT UNIQUE RSA

Mission logement SPIP

Par convention avec le Service Pénitentier d'Insertion et de Probation, cette mission propose un accompagnement individuel dans le but de maintenir dans le logement en sortie de détention les personnes détenues disposant d'un logement avant leur incarcération ou d'accéder à un logement pour les personnes détenues disposant de ressources financières.



19 PERSONNES SUIVIES INDIVIDUELLEMENT EN 2022

ACCOMPAGNER

ATELIERS CUISINE SOLIDAIRE

La boîte à cuisine

Elle propose des ateliers culinaires et participatifs à des publics touchés par la précarité financière et/ou sociale et a pour objectifs d'alléger le budget alimentaire en cuisinant des produits frais, de transmettre et d'échanger des techniques culinaires, de favoriser les liens sociaux autour d'un repas et de travailler en circuit court. Les recettes, découvertes dans les ateliers-cuisine, sont élaborées à base de produits frais venant de la Banque alimentaire, et adaptées aux contraintes économiques.



144 ATELIERS-CUISINE POUR 936 PARTICIPATIONS



LES SERVICES SPECIALISES VERS L'EMPLOI

Les chantiers d'insertion



Nos 4 chantiers ont comme support d'activité, le déménagement/le débarras, l'entretien de locaux et la remise en état de logements ou de bureaux.

Ils sont destinés à des salariés en contrats aidés afin de

leur permettre d'acquérir des savoir-faire, de retrouver progressivement un rythme de travail et des règles de conduites compatibles avec les exigences du marché de l'emploi. Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement à l'élaboration de son projet professionnel et à sa mise en œuvre en s'appuyant notamment sur la formation.

55 SALARIÉS en CDDI ont travaillé dans l'un ou l'autre des chantiers :

- 108 déménagements au bénéfice de ménages à faibles ressources
- 163 débarras effectués
- 31 chantiers de réparations locatives
- 49 interventions du chantier décap'

Pour Recycl'ARS – 1ères heures en chantier, le dispositif a démarré le 22 décembre 2022, avec 2 salariés.

ACCOMPAGNER

LES SERVICES SPECIALISES VERS L'EMPLOI

Missions emploi formation

Le service formation a été réorganisé en séparant les missions et en les adossant à différents services de l'association, afin de mieux répondre aux besoins des usagers. Ces services mènent des actions individuelles ou collectives dans les territoires de Nancy couronne, du Lunévillois et de Terres de Lorraine, en partenariat avec le Conseil Départemental et les PLIE concernés.

Ces actions sont destinées :

- à élaborer avec les publics accueillis un parcours d'insertion professionnel et contribuer ainsi à la mise en œuvre de leur projet professionnel
- à faciliter le retour à la vie professionnelle en levant les freins à l'emploi

SUR LE PÔLE ASILE

- Mission SPR :
Accompagnement socio-professionnel
Sécurisation des parcours des réfugiés
118 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

SUR LE PÔLE LOGEMENT

- Mission ASP : Accompagnement socio-professionnel - Réfèrent Unique - **178 PERSONNES ACCOMPAGNÉES**
- Mission DSP : Accompagnement socio-professionnel Dispositif de Sécurisation de Parcours - **100 PERSONNES ACCOMPAGNÉES**

SUR LE PÔLE URGENCE

- Mission DOM : Accompagnement socio professionnel - domiciliation : **119 PERSONNES ACCOMPAGNÉES**



515 PERSONNES SUIVIES EN 2022

Coordination Lunévilloise d'Évaluation et d'Orientation Linguistique (CLÉOL)

Sa mission est d'accueillir, centraliser, évaluer et orienter les demandes inhérentes à l'apprentissage de la langue française sur le territoire de Lunéville et environs. Proposer de ateliers sociolinguistiques dans l'objectif de favoriser l'autonomie des publics allophones, analphabètes ou illettrés dans leurs actes de la vie quotidienne (accès aux droits et aux soins, démarches administratives...).



Cofinancé par
l'Union européenne

SERVICES DE L'ASSOCIATION ARS

**ACRONYMES NATIONAUX REPRIS POUR
NOMMER LES SERVICES EFFECTUANT LES
MISSIONS OU ACRONYMES INTERNES**

- ACT** : Appartement de Coordination Thérapeutique
- AVDL** : Accompagnement Vers et Dans le Logement
- CADA** : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
- CAES** : Centre d'Accueil et d'Évaluation des Situations
- CHR** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- CLEOL** : Coordination Lunévilloise d'Évaluation et d'Orientation Linguistique
- CPH** : Centre Provisoire d'Hébergement (pour réfugiés)
- CTH** : Centre Temporaire d'Hébergement
- DNA** : Dispositif national d'accueil
- EMIH** : Equipe Mobile médico-sociale Intervention Hors les murs
- FAM** : Foyer d'Accueil Médicalisé
- HUAS** : Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social (pour des personnes relevant du droit commun)
- HUDA** : Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile (places créées en appui des CADA)
- LAM** : Lits d'Accueil Médicalisé
- LÉO** : Lieu d'Écoute et d'Orientation
- LHSS** : Lits Halte Soins Santé
- LT** : Logement Transitoire
- MADA** : Mise à l'abri des Demandeurs d'Asile ou personnes issues de l'asile
- SAM** : Service d'Accompagnement de la Métropole
- SAO** : Service d'Accueil et d'Orientation
- SDAO** : Service Départemental d'Accueil et d'Orientation
- SPADA** : Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile
- UPIL** : Unité de Promotion et d'Insertion par le Logement (acronyme interne)



OCTOBRE ROSE (PARTICIPATION SALARIÉS)



SERVICE CLEOL (APPRENTISSAGE LANGUE FRANÇAISE)
PÔLE ACCOMPAGNER



BARBECUE AU CHRS PIERRE VIVIER (PÔLE PRENDRE SOIN)



LA VISITE DES ÉLUS À LA BOITE À CUISINE

RESSOURCES HUMAINES

L'Association ARS s'appuie sur des femmes et des hommes, de formations diverses et d'expériences variées qui lui permettent d'accomplir ses missions, de s'adapter à un environnement complexe et de mettre en œuvre de nouveaux dispositifs.



Nos salariés



348 SALARIÉS PRÉSENTS AU 31/12/2022, SOIT 312,19 ETP

RÉPARTITION PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

| | N | % |
|-------------------------------|-----|----|
| ÉDUCATIFS | 191 | 55 |
| PARAMÉDICAL | 39 | 11 |
| SERVICES GÉNÉRAUX | 32 | 9 |
| SERVICES ADMINISTRATIFS | 54 | 16 |
| PERSONNEL EN INSERTION (CDDI) | 32 | 9 |

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



Formation

| | HEURES | PERSONNES |
|---|-------------|------------|
| Plan de formation - salariés | 3 647 | 154 |
| Plan de formation - personnel en insertion | 126 | 9 |
| Formations directement prises en charge par l'employeur | 345 | 39 |
| TOTAL | 4118 | 202 |

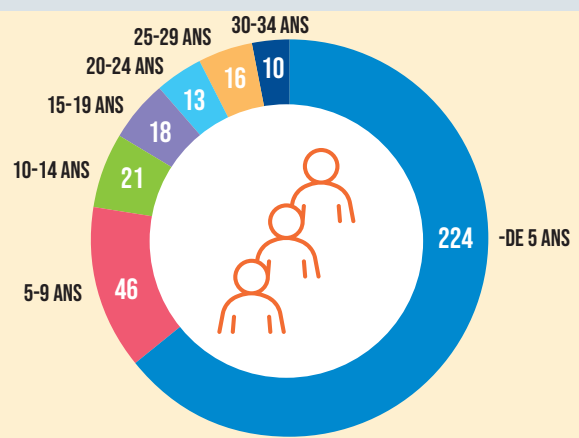
CPF : Compte Personnel de Formation - PTP : Projet de Transition Professionnelle - BC : Bilan de Compétence - VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Stagiaires

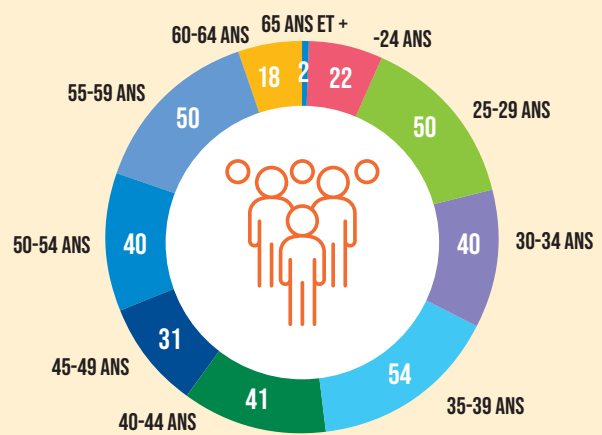
Les salariés de l'AARS s'impliquent depuis de nombreuses années dans la formation des futurs professionnels. Ces accueils sont source d'échanges bénéfiques à tous.

26 STAGIAIRES ACCUEILLIS DURANT L'ANNÉE

ANCIENNETÉ DANS L'ASSOCIATION DES SALARIÉS EN CDI



RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE DES SALARIÉS EN CDI

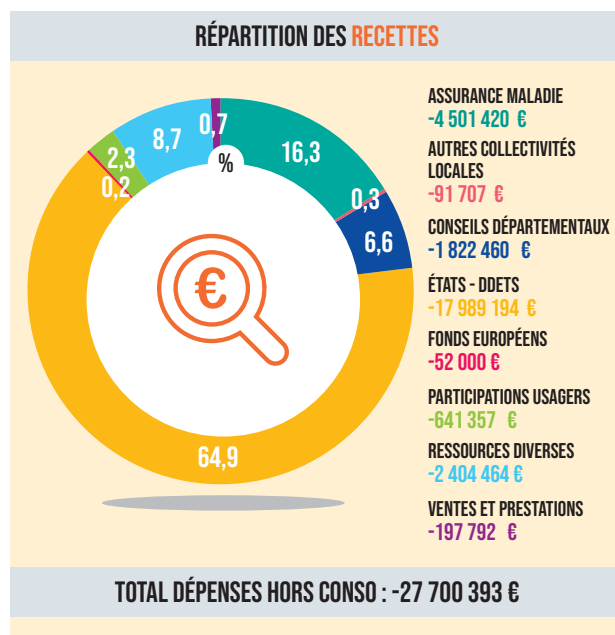
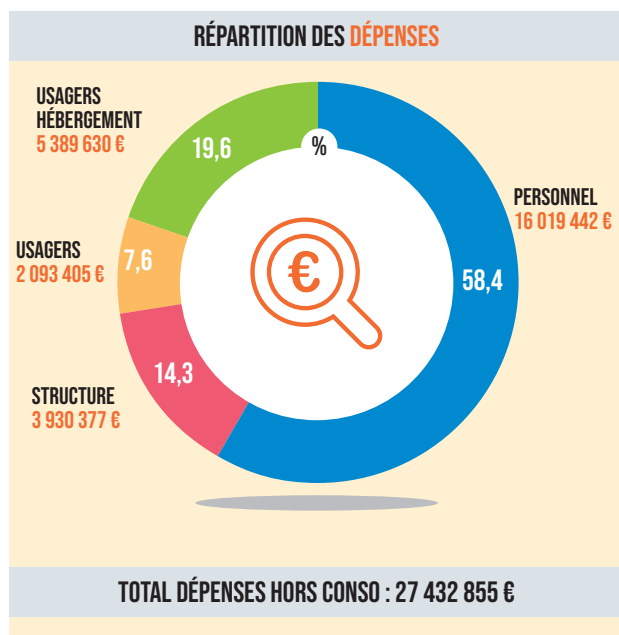


Bénévoles

Il convient de souligner l'importance des bénévoles qui interviennent auprès des personnes hébergées (soutien scolaire, apprentissage du français, repas du soir, ...) et apportent un grand soutien au sein de nos différents dispositifs.

50 BÉNÉVOLES MOBILISÉS EN 2022

MOYENS MOBILISÉS



Les locaux

Le parc locatif est constitué de **711 CHAMBRES OU APPARTEMENTS** (hors sites Pierre Vivier et Camille Mathis) auprès des partenaires suivants :

- Bailleurs sociaux : **287**
- Collectivités locales : **48**
- Propriétaires privés : **81**
- Résidences sociales : **80**
- Hôtels : **215**

Les activités en cogestion

CAARUD - Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues

Association créée le 15 décembre 1999 et composée de 4 membres : le Centre Hospitalier Universitaire de Nancy, l'association Arelia, l'association Accueil et réinsertion sociale et le Centre Psychothérapique de Nancy (CPN) depuis 2022.

Cette association gère à Nancy un centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues.

■ 7 rue Lionnois - Nancy • Tél : 03 83 39 88 10 • caarud.lechange@agu54.org



COPILOT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'association ARS a installé en 2017 un copilot du développement durable. Il se réunit régulièrement pour développer des actions qui engagent l'association et sensibilisent ses professionnels. (Lutte contre le gaspillage, partenariat avec des acteurs du développement durable locaux).

Durant l'année 2022, plusieurs conventions ont été signées avec des partenaires pour étendre davantage l'engagement au sein de l'association sur le territoire.

L'ARS souhaite obtenir à terme un label développement durable.

ORGANIGRAMME 2023

ASSOCIATION ACCUEIL ET RÉINSERTION SOCIALE

12, boulevard Jean Jaurès - 54000 NANCY

Tél. : 03 83 41 60 80

Site internet : asso-ars.fr



CONSEIL DE SURVEILLANCE

Présidente
Valérie JURIN

COMITE EXÉCUTIF

Président
Denis BERNARD

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Rémi BERNARD
rbernard@asso-ars.org

RESPONSABLE COMMUNICATION

Aurélié OUDIN
aoudin@asso-ars.org

DIRECTEUR SERVICES SUPPORTS

Arnaud SEYLLER
aseyller@asso-ars.org

FINANCE ET COMPTABILITÉ
Valérie SOUHAIT
vsouhait@asso-ars.org

PATRIMOINE ET MAINTENANCE
Stéphane DOUCEY
sdoucey@asso-ars.org

RESSOURCES HUMAINES
Sabrina LAURAIN
slaurain@asso-ars.org

ÉTABLISSEMENT & SERVICES

URGENCES & TERRITOIRES

Directeur
Christophe ANDRE

Vincent LEMONNIER

Dispositif de Veille Sociale SAMU social
Accueil de jour/ Halte de nuit
Dispositif hivernal
(mise à l'abri et repas du soir)
Village de l'insertion & Logement d'abord

Dieynaba BA SAM

(service d'accompagnement de la métropole)
HUAS (Hébergement d'urgence avec accompagnement social)
Mission police
Mission DOM

Laurent LEROY

Service Départemental d'Accueil et d'Orientation

Valérie RAVENEY

Parcours SIAO

Estelle KREISCHER

Territoires - Lunéville & Val de Lorraine

DEMANDE D'ASILE

Directrice
Katia DELECROIX

Aude LAURENT

Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile (SPADA)
Mise à l'Abri des Demandeurs d'Asile (MADA) ou issus de l'asile
Centre d'accueil et d'évaluation des situations (CAES)

Julie GRZYB

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)
Nancy Agglomération & Dispositif Réinstallés (SR)

Audrey DUCOMMUN

Hébergement d'urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)
Territoires & SPR (Sécurisation du Parcours des Réfugiés)

Lise BONGART

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CADA - CPH - CLEOL

CHRS & SANTÉ

Directrice
Carole JOLLAIN

Séverine CHOFFEL Nathalie ROLLAND

CHRS Pierre VIVIER

Nathalie GUEHL

Equipe médico-sociale d'intervention hors les murs (EMIH)
Lits Halte
Soins Santé (LHSS)
Lits d'Accueil Médicalisés (LAM)

Julie JOCHEM

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)

Dr Hubert ROUSSELOT

Frédéric LABBICH

Antigone
Prostitution
Toxicomanie

Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

LOGEMENT & INSERTION

Directrice
Peggy BOTTOLIER

Clémence KOZINSKI Jean-Romain VINCENT

CHRS Camille MATHIS
Logements Transitoires
AVDL

Accompagnement logement réfugiés

Nathalie ROLLAND

Services généraux
Camille Mathis & Pierre Vivier

Christine CUENA

Pensions de famille

Cécile DESTRIEUX

ASP/DSP
Mission logement SPIP
UPL/ Mission sociale
ADOMA

Aurélia MARTIN

Chantier d'insertion

ADRESSES

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF DE L'ARS

Ressources Humaines / Comptabilité Finances / Communication

12, boulevard Jean Jaurès - NANCY
direction@asso-ars.org / Tél. : 03 83 41 60 80

Service technique transversal

12, avenue des Erables - HOUEMONT
Tél. : 03 83 93 39 90 / accueilhoudemont@asso-ars.org



Hébergement
d'urgence

115 24h/24 et 7j/7
APPEL GRATUIT



URGENCES & TERRITOIRES

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA MÉTROPOLE (SAM) HUAS

44, rue Molitor - Nancy
Tél. : 03 83 39 56 21
secretariat-sam@asso-ars.org

INTERVENANTE SOCIALE EN COMMISSARIAT

44, rue Molitor - Nancy
Tél. : 03 83 39 56 21
secretariat-sam@asso-ars.org

ACCUEIL DE JOUR SAMU SOCIAL

37, rue des Fabriques - Nancy
Tél. : 03 83 35 17 16
accueildejour@asso-ars.org

VILLAGE DE L'INSERTION LOGEMENT D'ABORD

24, rue du Crosne - Nancy
Tél. : 06 70 63 79 31
villageinsertion@asso-ars.org
logementdabord@asso-ars.org

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO) - 115

44, rue Molitor - Nancy
Tél. : 03 83 39 56 21
ecoutant115@asso-ars.org

SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO) - PARCOURS

44, rue Molitor - Nancy
Tél. : 03 83 54 66 58
siao54-logement@asso-ars.org

SAO DU LUNÉVILLOIS / LÉO CHRS / LOGEMENTS TRANSITOIRES AVDL / ASR

6, rue Ste Anne - Lunéville
4, rue des Éléments - Pompey
Tél. : 03 83 77 50 04
luneville@asso-ars.org

DEMANDE D'ASILE

SITE AVIATION

8, boulevard du 21^{ème} Régiment d'Aviation
- Nancy

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (SPADA)

Tél. : 03 83 17 26 50
dpa54@asso-ars.org

MISE À L'ABRI DES DEMANDEURS D'ASILE (MADA) OU PERSONNES ISSUES DE L'ASILE

Tél. : 03 83 39 56 27
huhotel-mada@asso-ars.org

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ÉVALUATION DES SITUATIONS - CAES

Tél. : 03 83 39 56 27
caes@asso-ars.org

SITE DE LA MOTHE

18, bd de la Mothe - Nancy

HÉBERGEMENT D'URGENCE DES DEMANDEURS D'ASILE (HUDA)

Tél. : 03 83 19 21 31
sao-demandeasile@asso-ars.org

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Tél. : 03 83 19 21 31
sao-demandeasile@asso-ars.org

MISSION RÉFUGIÉS RÉINSTALLÉS

Tél. : 03 83 19 21 31
sao-demandeasile@asso-ars.org

SITE MAXÉVILLE

11, rue Jean Jaurès - Maxéville

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (CADA)

Tél. : 03 83 36 86 20
arsmaxeville@asso-ars.org

CENTRE PROVISoire D'HÉBERGEMENT (CPH)

Tél. : 03 83 36 86 20
arsmaxeville@asso-ars.org

CLÉOL

Tél. : 03 83 36 86 20
arsmaxeville@asso-ars.org

CHRS & SANTÉ

CHRS PIERRE VIVIER

156, bd d'Austrasie - Nancy
Tél. : 03 83 30 43 00
sec.vivier@asso-ars.org

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

156, bd d'Austrasie - Nancy
Tél. : 03 83 30 43 00
sec.vivier@asso-ars.org

LITS HALTE SOINS SANTÉ

156, bd d'Austrasie - Nancy
Tél. : 03 83 30 43 00
sec.vivier@asso-ars.org

LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS

156, bd d'Austrasie - Nancy
Tél. : 03 83 30 43 00
sec.vivier@asso-ars.org

EQUIPE MOBILE MÉDICOSOCIALE D'INTERVENTION HORS LES MURS

156, bd d'Austrasie - Nancy
Tél. : 03 83 30 43 00
emih@asso-ars.org

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

10, rue Mazagran - Nancy
Tél. : 03 83 27 80 00
secretaire.act@asso-ars.org

ANTIGONE

10, rue Mazagran - Nancy
Tél. : 03 83 26 56 66
antigone@asso-ars.org

LOGEMENT & INSERTION

CAMILLE MATHIS CHRS ET LT DE NANCY COURONNE AVDL

ACCOMPAGNEMENT LOGEMENT RÉFUGIÉS
37, bd d'Austrasie - Nancy
Tél. : 03 83 36 44 58
cmathis@asso-ars.org

PENSIONS DE FAMILLE : RÉSIDENCE MARIE LESZCZYNSKA

3bis à 5ter, rue Leszczynska - Nancy
Tél. : 03 83 35 58 96
mrleszczynska@asso-ars.org

RÉSIDENCE CHALIGNY

10-12, bd d'Austrasie - Nancy
Tél. : 03 83 38 96 42
mrchaligny@asso-ars.org

RÉSIDENCE MYOSOTIS

8, rue des Myosotis - Vandoeuvre
Tél. : 03 83 97 40 29
pfmyosotis@asso-ars.org

UPIL / MISSION SOCIALE ADOMA / MISSION LOGEMENT SPIP

12, avenue des Erables - Houdemont
Tél. : 03 83 93 39 90
upil@asso-ars.org
missionsociale@asso-ars.org

CHANTIERS D'INSERTION DÉBARRAS & DÉMÉNAGEMENTS (ARS 2D) RENOV ACTION - DECAP'

12, avenue des Erables - Houdemont
Tél. : 03 83 93 39 90
accueilhoudemont@asso-ars.org



258, avenue de Strasbourg
Bâtiment D - Nancy
Tél. : 07 88 84 32 62
contact@laboiteacuisine.org





Association Accueil & Réinsertion Sociale

ASSOCIATION ARS

**SIÈGE SOCIAL, 12 BOULEVARD JEAN JAURÈS
54000 NANCY**

TÉL. : 03 83 41 60 80
direction@asso-ars.org
Consultez notre site : www.asso-ars.fr